

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Regroupement entre la Caisse Desjardins de Mercier-Est-Anjou et la Caisse Desjardins de Pointe-aux-Trembles : les membres votent pour le statu quo

Le 22 juin 2026 — Le 15 juin dernier se tenaient les assemblées générales extraordinaires visant à présenter un projet de regroupement aux membres des caisses Desjardins de Mercier-Est-Anjou et de Pointe-aux-Trembles. À la suite de ces assemblées, les membres de la Caisse Desjardins de Mercier-Est-Anjou ont voté à 73,91 % en faveur du projet qui leur a été présenté. De leur côté, les membres de la Caisse Desjardins de Pointe-aux-Trembles se sont majoritairement prononcés en faveur du projet, dans une proportion de 64,58 %. Rappelons toutefois que 66,6 % des voix étaient requises pour que le projet se réalise. Par conséquent, le regroupement ne se concrétisera pas.

L'objectif du regroupement proposé était la création d'une nouvelle Caisse, la Caisse Desjardins de la Pointe-de-l'Île, qui aurait compté près de 80 000 membres desservis dans 7 places d'affaires.

Les membres du conseil d'administration des deux caisses concernées respectent l'opinion des membres de la Caisse Desjardins de Pointe-aux-Trembles et le processus démocratique. Toutefois, ils demeurent convaincus que ce regroupement constituait pour les deux caisses un projet rassembleur qui permettait de répondre aux défis actuels et de l'avenir.

Les deux organisations sont déterminées à maintenir une offre de services financiers de grande qualité à leurs membres et de continuer à travailler en collaboration pour que Desjardins demeure un leader financier incontournable dans la région.

-30-

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Dominique Raïche, Directrice générale
Caisse Desjardins de Mercier-Est—Anjou et Caisse Desjardins de Pointe-aux-Trembles
Tél. : 514 351-1916, poste 7251325
dominique.raiche@desjardins.com